

Morigny Champigny



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N°1 - JANVIER 2015



- Dossier : **Projet de construction de la nouvelle école**
- NAP : **Les premiers bilans**
- Patrimoine : **Des armoiries pour Morigny-Champigny**
- Jeunesse : **Election du nouveau Conseil Municipal Jeunes**

Cérémonie des vœux 2015



Monsieur le Maire Bernard Dionnet, après avoir accueilli plus de 300 Morignacois, partenaires, élus et amis, a témoigné de son soutien aux victimes des attentats de début janvier en proposant une minute de silence en signe de recueillement. Il a souhaité à chacun en son nom et au nom de toute la municipalité santé, bonheur, prospérité et une excellente année 2015. Il a ensuite remercié chaleureusement l'ensemble des acteurs qui contribuent au développement de la commune : les partenaires institutionnels et services de l'Etat, les élus départementaux et sud-essonnais, le conseil municipal jeunes et l'ensemble du conseil municipal, les services municipaux, les associations. Avant de partager le verre de l'amitié, Monsieur le Maire a présenté le bilan des réalisations de l'année 2014 ainsi que les orientations 2015.



Retrouvez l'intégralité du discours de Monsieur le Maire sur : www.morignychampigny.fr



Concours « Maisons fleuries »
Félicitations aux 14 participants et lauréats



Médailles d'honneur du travail
Remise des diplômes et de la médaille de la ville par
Monsieur le Maire



Concours « Illuminations de Noël »
Remise des prix par le CMJ aux 17 participants
individuels et au quartier des Combaissons

Chères Morignacaises, Chers Morignacois,



C'est avec un très grand plaisir que je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015. Je souhaite à chacun d'entre vous et à vos proches une année pleine de joies, de réussites tant sur le plan personnel, familial que professionnel.

Je suis très heureux de pouvoir vous présenter ce magazine d'informations municipales « new look » et je remercie très chaleureusement toute l'équipe qui a conçu ce nouveau support de communication. Vous y découvrirez en particulier le blason de notre commune adopté en décembre dernier par le conseil municipal avec sa signature héraldique : « D'azur, à la burelle ondée d'argent accompagnée en chef de deux gerbes de blé d'or, au chef-pal d'or brochant, chargée d'une crosse de sable ».

Un dossier complet sur la nouvelle école élémentaire du centre bourg vous est proposé ; sa genèse, sa description, son coût, et sa construction y sont détaillés.

A l'image de leurs aînés, les jeunes élèves de CM1 et CM2 ont mené campagne pour les élections du Conseil Municipal Jeunes courant novembre. 12 d'entre eux se sont vus remettre une écharpe tricolore pour représenter leurs camarades les deux prochaines années.

En quelques mots je voudrais vous donner les premières explications du changement de statut de la communauté de communes de l'Etampois Sud Essonne (CCESE).

Les orientations politiques nationales conduisent au rapprochement des communautés de communes ou d'agglomérations et en particulier autour du Grand Paris. Nous devons donc nous préparer aux changements annoncés pour 2018/2019, ne pas subir ces évolutions qui semblent inéluctables et veiller à l'intérêt de chaque collectivité et de chaque habitant du Sud Essonne.

Suite aux élections de 2014, Les nouveaux membres de la CCESE ont émis le souhait de se transformer en communauté d'Agglomération pour bénéficier de dotations de l'état plus avantageuses. Sous les directives de Monsieur le Président Jean-Pierre Colombani, et avec ma délégation « Intérêts communautaires » comme 1^{er} vice-Président, nous avons pu proposer une transformation en communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2015 afin de bénéficier d'une dotation de l'état de 1 million d'euros supplémentaire par an tout en préservant les intérêts de chacun.

Malheureusement, le retard pris par une seule commune sur les 38 n'a pas permis le changement en début d'année. La transformation en communauté d'Agglomération interviendra au plus tard dans les délais réglementaires soit fin février 2015. Notons que 36 communes sur les 38 que compte la CCESE se sont prononcées favorablement à cette transformation. Nous reviendrons en détail sur ce dossier dans le prochain magazine d'informations municipales.

En ce début d'année, je suis très satisfait du travail réalisé par toute l'équipe municipale et les différentes commissions. Et je voudrais saluer en particulier les différents acteurs, élus, agents municipaux et parents d'élèves pour la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires imposées par l'Etat dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. La pertinence de l'organisation et des activités Morignacaises fait l'unanimité.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2015 et vous propose de découvrir votre nouveau magazine d'informations. Bonne lecture à tous.

Très cordialement,
Bernard DIONNET
Maire de Morigny-Champigny

Sommaire

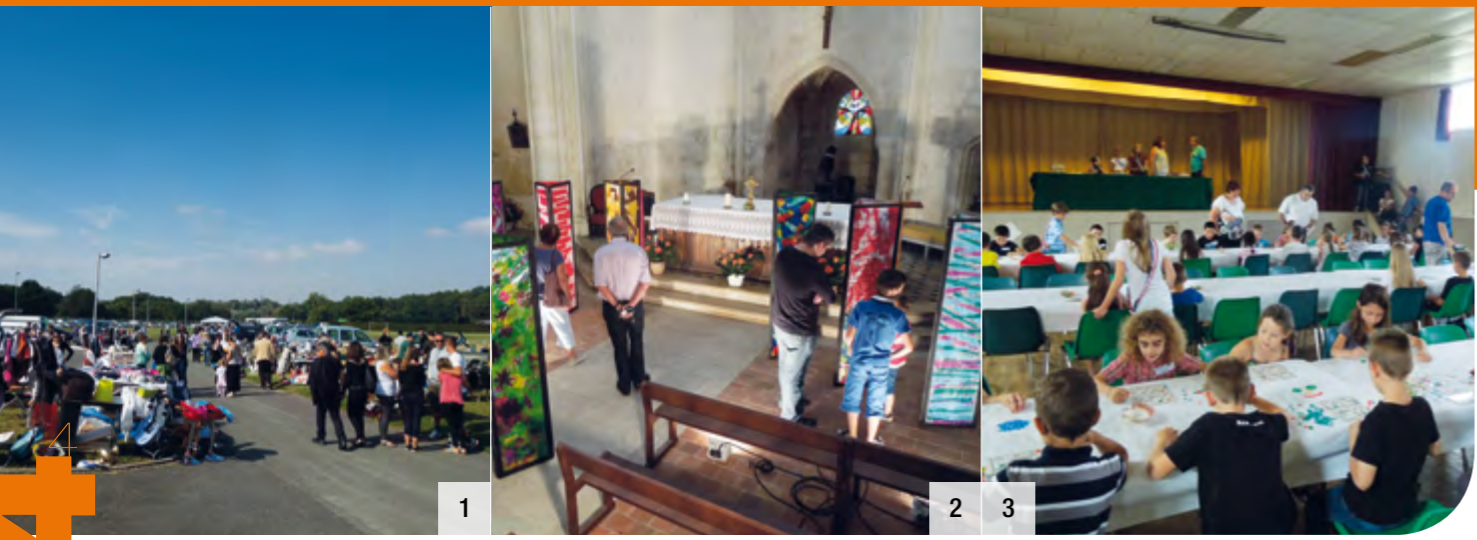
Actualités	p. 2
Édito	p. 3
Retour sur images	p. 4 - 5
Zoom	p. 6 - 7
Dossier	p. 8 à 10
Travaux	p. 11
Environnement	p. 12
Vie scolaire	p. 13
Jeunesse	p. 14
Séniors	p. 15
Patrimoine	p. 16
Culture	p. 17
Plein cadre	p. 18
Tout le sport	p. 19
Tribunes	p. 20
Extraits du conseil municipal	p. 21
Initiatives	p. 22
Vie pratique	p. 23
Agenda	p. 24

Deux nouveaux interlocuteurs à la Mairie de Morigny-Champigny :
Monsieur Olivier Charrier et Monsieur Philippe Verdon respectivement
Directeur Général et Responsable des Services Techniques. Bienvenue à eux
dans leurs nouvelles fonctions.



Retour sur images

De septembre à décembre



1 Brocante sous le soleil

Dimanche 14 septembre dernier, la brocante de l'Association Morignacoise des Agents Territoriaux (AMAT) a vu de très nombreux visiteurs des quatre coins du département chiner sur les stands de la trentaine d'exposants présents au complexe sportif.

2 Valorisation de notre patrimoine

Lors des Journées Européennes du patrimoine le samedi 21 septembre, de nombreux Morignacois ont pu redécouvrir quelques sites remarquables de notre commune valorisés à cette occasion :

- visite guidée de l'église Sainte Trinité et participation des jeunes à l'atelier vitrail proposé par l'atelier d'arts plastiques de la communauté de communes ;
- promenade libre dans le verdoyant parc Saint Périer.

3 1^{er} loto du CMJ réussi

Fort d'une cinquantaine de participants, le 1^{er} loto organisé par le Conseil Municipal Jeunes samedi 20 septembre après-midi à la salle des fêtes a tenu ses promesses. Entourés de plusieurs élus juniors et seniors, les enfants de Morigny-Champigny ont ainsi pu gagner jeux, livres, tee-shirts et de nombreux autres lots dans une joyeuse ambiance.

4 LES GOURMANDINES et son tour de France

Organisé le 1^{er} week-end d'octobre à la salle des fêtes par l'association AGIR, le salon « Les Gourmandines » a mis les produits de nos terroirs en valeur. Le public



a ainsi pu pleinement apprécier les divers produits sucrés ou salés présentés par la vingtaine d'exposants et les déguster sur place à l'espace restauration. Comme chaque année, AGIR a reversé une partie de ses bénéfices. L'Association Morignacoise d'Aide à Domicile a ainsi reçu la somme de 250 €.



5 Un thé très dansant

Le thé dansant, organisé le 14 octobre dernier par l'association des Anciens Sapeurs Pompiers Sud Essonne, a connu un vif succès. De nombreux aînés adeptes de la danse de salon ont pu s'amuser tout l'après-midi au rythme des valse, tango, rock, madi-son, joués par le groupe « les Ménestrell's ».

6 105 bougies pour Marie

Marie JEANNET, pensionnaire à la maison de retraite La Chalouette, a fêté le 15 octobre dernier son 105^{ème} anniversaire. Musique, humour et chocolat étaient au menu de cette belle fête. Marie, corrézienne d'origine a reçu fleurs et cadeaux avant de partager un superbe gâteau avec ses proches, amis et représentants de la commune réunis autour d'elle.

7 15^{ème} édition d'ANGATA SOUND

Gros succès du concert reggae avec plus de 500 participants. La scène de la salle des fêtes a accueilli en première partie de nombreux artistes : Kenyon Ilements, Datsé, El Anjo et Aynell Kaufman. Le chanteur Taïro, tête d'affiche accompagné de ses musiciens, a créé l'événement le 18 octobre dernier lors de la 15^{ème} Angata Sound Party. Un succès pour les organisateurs de cette soirée au profit des femmes âgées sans ressources de Koutiala au Mali.

Retour sur images

8 Une foire aux jouets réussie

La foire aux jouets organisée le 9 novembre dernier à la salle des fêtes par l'association Morigny Autrement a fait le plein d'exposants et de visiteurs. Une bonne occasion saisie par le public pour trouver de bons plans cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

9 "Piste aux étoiles" avec la PEEP

Près de 400 personnes ont assisté au spectacle de Christopher Circus, proposé par l'association des parents d'élèves de la PEEP. Un spectacle et une ambiance circassienne très appréciés des familles lors des deux séances proposées le 15 novembre dernier à la salle des fêtes.

10 Bonne humeur avec le "Bain de Jouvence"

Le Club Restons Jeunes a organisé deux représentations théâtrales les 22 et 23 novembre. La comédie de Bruno Druart, pleine de rebondissements, a été jouée avec brio par la troupe « La Scène aux Champs » auprès d'un public ravi.

11 L'orgue de barbarie s'invite au Marché de Noël

Inauguré par Monsieur le Maire, en présence de Monsieur le sous-Préfet, de Monsieur le Président de la CCESE, de nombreux Maires et élus du Sud Essonne, le marché de Noël du 6 et 7 décembre a accueilli cette année plus d'une vingtaine d'exposants. Au programme, des animations familiales, des ateliers de maquillage et de sculptures sur ballons offerts par la municipalité, sans oublier une rencontre exceptionnelle avec le Père Noël. De très nombreux visiteurs ont ainsi complété leurs achats de fin d'année, tout en profitant des espaces restaurations et de l'animation musicale au son de l'orgue de barbarie.



Forum : les Associations à l'honneur

Dimanche 14 septembre dernier, les Morignacois sont venus nombreux, entre amis ou en famille, au complexe sportif Jean Coulombel afin de rencontrer la trentaine d'associations présentes et assister aux démonstrations d'activités sportives et culturelles. Inauguré par Monsieur le Maire, en présence de Monsieur le Conseiller Régional, de Monsieur le Président de la CCESE et de nombreux élus, ce forum a permis au public d'échanger et de prendre les renseignements utiles aux inscriptions auprès des bénévoles associatifs. Cette année, le jury composé d'élus a mis à l'honneur le Club de Taekwondo et lui a remis un trophée à cette occasion. Le nouveau guide des associations a été publié et est disponible en mairie.

Les visiteurs du stand du Comité d'Organisation de la Journée de l'Europe (COJE) ont désigné Chypre comme pays à l'honneur des jeux et de la soirée des 9 et 10 mai 2015.



Commémoration du 11 novembre 1918

Lors du 11 novembre 2014, année du centenaire du début de la Guerre de 1914-1918, Monsieur le Maire, Bernard Dionnet, accompagné de Monsieur le Maire de Brières-les-Scellés, Michel Rouland, de nombreux élus, des anciens combattants de la FNACA, des enfants du Conseil Municipal Jeunes, de la fanfare et de très nombreux Morignacois, a honoré la mémoire des victimes de ce 1^{er} conflit mondial. Préalablement aux traditionnels discours, remises de cartes d'anciens combattants et dépôts de gerbes, les élus accompagnés des enfants du CMJ ont dévoilé la plaque dénommant ce lieu "Espace du souvenir 1914-1918, 1939-1945, Afrique du Nord 1952-1962".

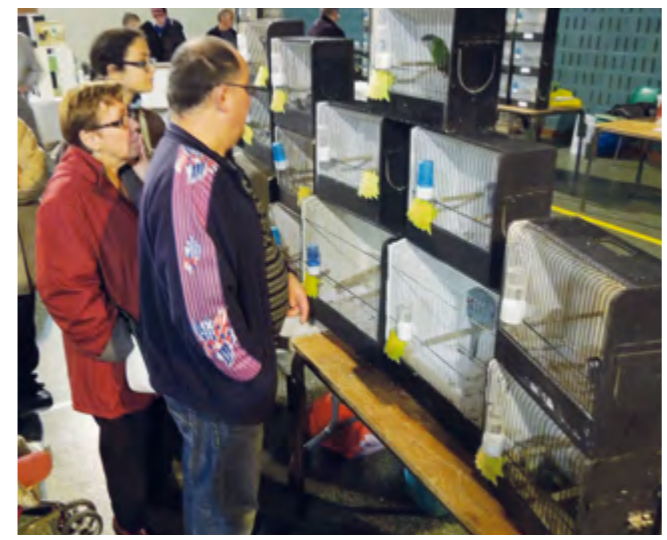
Dans son discours, Michel Leclerc, conseiller municipal délégué au patrimoine & au devoir de mémoire a notamment souligné l'importance de continuer à transmettre aux nouvelles générations cette page sombre de notre histoire : « Un siècle plus tard, il ne faut pas que la 4^{ème} génération : les arrières, arrières petits-enfants des Poilus n'aient plus qu'un très vague souvenir de ce qui s'est passé pendant ces 4 années. Ils sont encore les enfants de 14-18. Les noms de



Douaumont, de Joffre, du Chemin des Dames sont pour une écrasante majorité d'entre eux totalement inconnus, et c'est dommage... Sur notre monument, outre les noms des Morignacois morts pour la France, est inscrite une citation "nous n'oublierons jamais". Faisons en sorte de la respecter et de la faire respecter ».

1^{er} Open Ile-de-France d'oiseaux d'élevage à Morigny-Champigny

Organisé à la mi-novembre au complexe sportif par le Canaris Club Ile-de-France, le 1^{er} Open d'oiseaux d'élevage a été un événement exceptionnel pour tous les passionnés d'ornithologie et une vraie curio-



sité pour les néophytes avec près de 70 éleveurs venus de la région Ile-de-France, de Bourgogne et du Nord.

Différents temps ont ponctué cette manifestation dès le vendredi. Les jurys internationaux ont pu évaluer la qualité des oiseaux présentés par les éleveurs et décerner les nombreux prix aux canaris de couleur, canaris de posture, petits exotiques et psittacidés.

Sur l'ensemble du week-end les visiteurs, jeunes et adultes, ont ainsi eu le plaisir de pouvoir admirer près de 2 000 oiseaux. « C'est vraiment super de pouvoir découvrir tous ces oiseaux ici », confiait Joël, amateur originaire du Sud Essonne.

Lors de l'inauguration Monsieur le Maire accompagné d'élus, a remis aux organisateurs représentés par Monsieur Jean-Claude Richard, responsable du Canaris Club d'Ile de France, un trophée, œuvre originale du sculpteur Alain Favreau. Les organisateurs, soutenus par la municipalité et en particu-



lier par les services techniques, envisagent une deuxième édition en 2016. Rendez-vous est pris.

Les Morignacois mobilisés pour le Téléthon

Les enseignants de l'école élémentaire Chateaubriand, soutenus par le service municipal des sports, ont organisé de multiples ateliers sportifs et une course à pieds auxquels ont participé les 6 classes. Les enfants ont témoigné avec enthousiasme de leur solidarité au Téléthon en parcourant 240,8 kms. Les dons recueillis et la vente au sein de l'école d'objets Téléthon leur auront permis de collecter 109€ au profit de l'AFM Téléthon. Félicitations à tous ces sportifs en herbe.

La « Nuit du Bad », organisée par Le Morigny-Champigny Badminton Club, a mobilisé plus de 100 joueurs le 6 décembre au complexe sportif. Le tournoi des adultes a succédé à celui des jeunes. Une équipe d'élus conduite par Monsieur le Maire associés à des joueurs chevronnés a participé dans la bonne humeur à un tournoi amical. Les bénévoles ont ainsi collecté et reversé 672 € à l'AFM Téléthon 2014.

La Chorale d'Etréchy et l'Ensemble Vocal d'Etampes, renforcés par des choristes de



Morycante sous la direction de Laurence Orlowski et Nicole Palmiéri ont également proposé un Concert de Noël au profit de l'AFM Téléthon le 7 décembre dernier au sein de l'église Sainte-Trinité. Mozart, Mendelssohn, Rossini, Bruckner... et des chants de Noël ont été interprétés pour la plus grande joie du public.

Nouvelle école : début des travaux

À la genèse du projet il y a plusieurs années, élus de la précédente mandature et acteurs de la vie scolaire ne pouvaient que constater la vétusté de l'école élémentaire Alphonse Daudet. Cette école, de conception des années 60, ne répond ni aux objectifs de l'enseignement moderne, ni aux contraintes économiques et écologiques (règlementation RT2012). Les études de faisabilité pour la rénovation de l'actuelle école Daudet montrent un coût excessif non subventionnable que les Morignacois ne pourraient supporter, ajouté à une gêne considérable pour les enfants, leurs enseignants et les agents communaux.

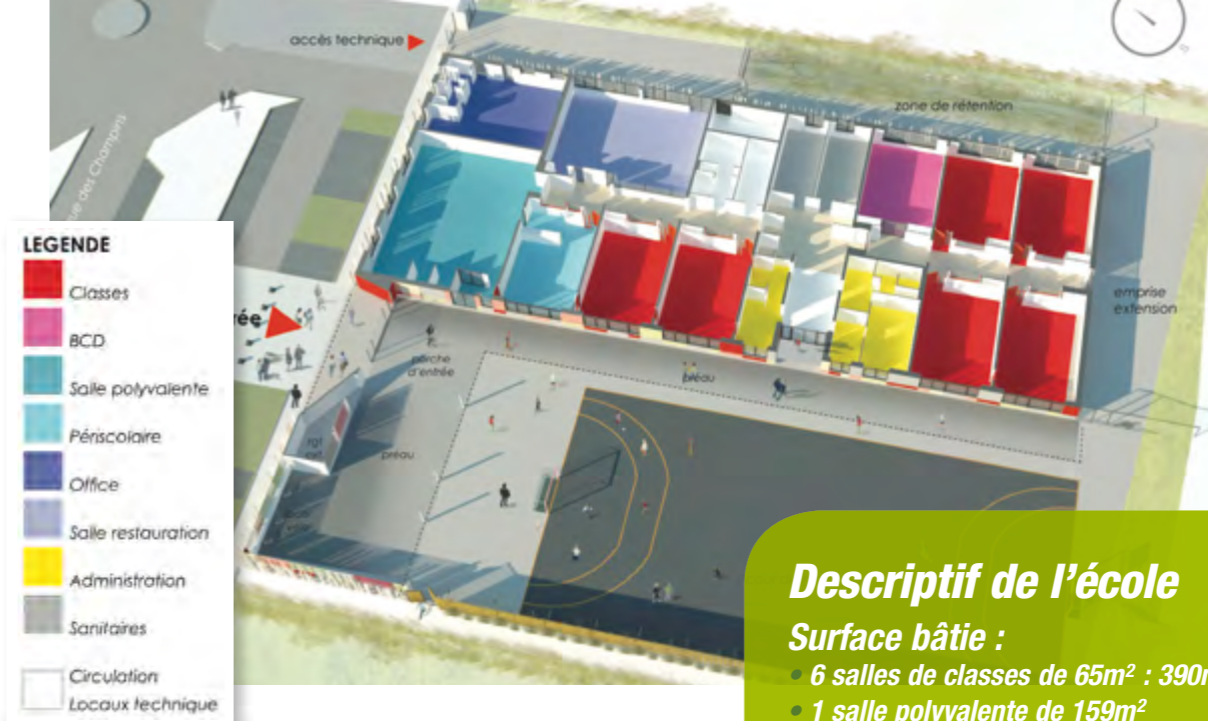
Le Conseil Municipal a décidé successivement en novembre 2010 et mars 2011 la construction sur le stade Leson d'une nouvelle école de 8 classes et d'une salle périscolaire autonome pour un montant HT de 2,65 M€ subventionnables d'après l'estimation de la précédente équipe municipale à hauteur de 56,6%. Début 2013, le bilan réalisé par la nouvelle équipe municipale met en évidence d'une part un coût beaucoup trop élevé de l'Avant Projet Définitif (3,52 M€ HT soit 3,10 M€ HT de coût de construction et 0,42 M€ de frais d'études) et d'autre part un montant des subventions très en-deçà des prévisions (0,25 M€ pour 1,50 M€ prévus). Le projet initial a alors été gelé jusqu'au 10 octobre 2013, date de la présentation des orientations du nouveau projet en réunion publique par Monsieur le Maire Bernard Dionnet.

Dès février 2013, l'équipe municipale s'est attachée à redéfinir avec précision les besoins réels, l'implantation et les financements raisonnablement possibles pour la construction d'une nouvelle école. Une projection à 15 ans de l'évolution du nombre d'enfants scolarisés en maternelle et élémentaire sur la commune a été réalisée par un cabinet



d'études spécialisé dans ce domaine. Les conclusions majeures de cette étude statistique montrent que l'absence de politique d'accueil de jeunes ménages depuis 10 ans a conduit lentement à une diminution des effectifs dans les classes. Cette tendance doit s'inverser d'ici 2020/2022 avec la mise en œuvre de projets d'aménagements en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme voté fin 2012. Cinq à six classes seront nécessaires à l'école Alphonse Daudet d'ici 2025 et une prévision d'extension doit être envisagée ultérieurement.

La volonté de travailler en concertation avec chacun des acteurs communaux a conduit à la mise en place d'un groupe de travail réunissant autour de Monsieur le Maire et de l'Architecte en charge du dossier, les élus, les services municipaux, les enseignants de l'école Alphonse Daudet et les représentants des parents d'élèves. Le projet initial a donc été adapté aux besoins réels pour répondre aux exigences d'enseignement et d'accueil périscolaire,



tout en considérant les contraintes budgétaires et le maintien d'un espace pour les jeunes Morignacois en plein centre bourg.

Ainsi, la localisation de la future école a été confirmée sur le stade Leson, mais sa nouvelle implantation en partie nord permettra ultérieurement la création d'un espace partagé de jeux et de détente accessible à tous.

Le nouveau projet d'école a été reconçu autour de 6 classes, avec une salle dédiée aux activités périscolaires, une grande salle polyvalente sans oublier l'espace restauration et un grand préau extérieur. Cette nouvelle école, très fonctionnelle, répond à l'ensemble des critères réglementaires et d'usages ainsi qu'aux besoins actuels et futurs.

L'étude du futur parking vient également d'être lancée et aboutira d'ici fin 2015. Ce nouveau parking assurera les dessertes des 2 écoles (Daudet et La Fontaine).

Descriptif de l'école

Surface bâtie :

- 6 salles de classes de 65m² : 390m²
- 1 salle polyvalente de 159m²
- 1 BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) de 65m²
- 1 salle périscolaire de 65m²
- 1 office/cuisine de 95m²
- 1 salle de restauration de 131m²
- Locaux Administration de 76m²
 - 1 bureau de direction et 1 salle repas/repos pour les enseignants de 28m²
 - 1 salle de réunion pour les enseignants et parents d'élèves de 27m²
 - 1 infirmerie de 10m²
 - 1 sanitaire pour le public de 11m²
- 2 sanitaires enfants de 63m²
- Circulations
- Locaux techniques et de stockages

Surface couverte :

- 1 parvis de 43m²
- 1 porche d'entrée de 88m² pour accueillir parents et enfants
- 1 préau de 300m²
- 1 Rangement jeux de 17m²
- 1 local à vélos de 27m²

Surface extérieure :

- 1 cour de récréation équipée de 1205m²
- 1 accès technique de 186m²
- 1 zone de rétention (bassin + noue) de 447m²
- Emprise pour extension de 312m² (possibilité de construire ultérieurement 2 autres salles de classes)



Au cours de l'automne et de ce début d'hiver, différents travaux d'aménagement, et de sécurité se sont poursuivis à travers la commune.

Fin 2014, la longue procédure des passations des marchés publics a abouti à l'affectation de 12 entreprises pour la construction de la nouvelle école. Terrassement, espaces verts, gros œuvre, charpente, couverture, menuiserie, cloisons, isolation, revêtements, peinture, électricité, chauffage, plomberie, équipement de cuisine sont autant de corps de métiers qui interviendront pendant les 18 mois de chantier sous les directives du maître d'œuvre le cabinet d'architecture Vignault et Faure. Un lot « finition » reste à affecter.

Cette nouvelle école complétera, sur le même site, le pôle enfance du centre bourg de Morigny-Champigny qui sera ainsi constitué d'une crèche, d'un accueil périscolaire, d'une école maternelle et d'une école élémentaire. Les jeunes Morignacois auront à leur disposition un cadre agréable pour leur développement et leur bien-être.

Les réflexions sur l'aménagement du site Daudet initiées mi 2013 vont être poursuivies et nous reviendrons rapidement vers vous pour plus d'informations.



Le 26 septembre dernier, le contrat de territoire entre la commune de Morigny-Champigny représenté par Monsieur le Maire Bernard Dionnet et le Conseil Général de l'Essonne représenté par son Président Monsieur Jérôme Guedj a été signé, en présence de nombreux élus et représentants de l'état.

Les axes de travail pour relever le challenge économique :

- Limiter le coût de construction : 2,69 M€ HT
- Limiter les frais d'études : 0,31 M€ HT
- Obtenir le maximum de subventions et dotations : 1,53 M€
- Préserver les fonds propres de la commune avec une gestion financière rigoureuse : 0,56 M€
- Vendre le site Daudet pour réaménager le centre bourg : 0,66 M€
- Emprunter à long terme avec un taux acceptable : 0,85 M€

NB : remboursement ultérieur de l'état du Fonds de Compensation pour la TVA : 0,51 M€



Le coût total du nouveau projet de 2,69 M€ HT est conforme au budget initial voté au conseil municipal de 2010 et intègre l'augmentation « naturelle » du coût de construction. Les « dérives » du projet initial ont été corrigées et ainsi 0,48 M€ HT ont été économisés. Les frais d'études du second projet ont été limités à 0,31 M€ HT.

Les dossiers de subventions et de dotations auprès des partenaires ont été montés et obtenus. Ils s'élèvent à ce jour à 1,53 M€, soit 56,9% du coût de construction :

- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) : 0,467 M€
- Subvention du Conseil Régional : 0,507 M€
- Subvention du Conseil Général : 0,507 M€
- Subvention de la CCESE : 0,049 M€

Les premiers coups de pelles sont prévus début d'année pour permettre aux enfants d'intégrer leur nouvelle école dès septembre 2016. Pendant les travaux, quelques gênes sont à prévoir sur le parking du stade Leson et nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Des ralentisseurs rue des Ponts

La commune a décidé d'installer en décembre dernier en relation avec l'aménageur de la résidence du Moulin de Brunehaut un ralentisseur et deux cousins berlinois positionnés au niveau de l'entrée des services techniques pour un montant de 16 000 €.

Des marquages de sécurité au sol font également partis de cet aménagement. Au total, ce sont 18 places de parkings qui ont été tracées dont une place réservée aux personnes handicapées. Un plus en matière de sécurité pour les riverains et les usagers de la pharmacie.



Ralentisseurs rue des Ponts

Eclairage public et sécurité

Après le remplacement des feux tricolores du Hameau de la Montagne (RD63) en 2014, suite à des pannes et à un accident, une nouvelle intervention a été nécessaire pour remplacer la totalité du contrôle de la signalétique pour un montant d'environ 7 000 €.

Afin de sécuriser en particulier le ramassage scolaire au niveau de l'arrêt de bus des Croubis, un éclairage public constitué de 3 candélabres a été installé pour un montant de 15 000 €. Une aide parlementaire de 5 000 € a été accordée par Monsieur le Sénateur Serge Dassault.



Feux tricolore à La Montagne

Réseaux d'eau potable

Suite à une rupture d'une canalisation d'eau à hauteur de la ferme de Beauvais survenue le 24 novembre, la réparation a nécessité la coupure générale de la canalisation principale alimentant Morigny-Champigny. La gestion de l'incident et l'utilisation du réservoir d'eau de la commune ont permis d'assurer la continuité du service d'alimentation en eau potable.



intervention sur le réseau d'eau

Inondations : poursuite des travaux

Suite aux phénomènes pluvieux de juin et septembre 2013, les travaux de réhabilitation des réseaux

d'eaux pluviales se sont poursuivis au Hameau de La Montagne et dans le quartier des Comboissons. Canalisations obstruées et regards ont été ainsi changés. Le montant de ces travaux complémentaires s'élève à 18 000 € environ.

Espaces verts

Le service communal des espaces verts a poursuivi pour un montant d'environ 2 000 € le remplacement des arbustes dans le quartier des Monceaux.

Réhabilitation de la rue de la prairie

Attendu des riverains depuis longtemps, l'aménagement complet de la rue de la prairie vient de commencer. Ces travaux de requalification de voirie et d'enfouissement des réseaux sont orchestrés par le service voirie communale. La durée des travaux assurés par la société SFRE est estimée à 5 mois pour un coût de 230 000 € environ.

Nouveau portail pour le parc

Après des travaux indispensables de remise en état du mur de l'entrée du parc Saint Périer donnant sur la place de l'église, la commune a fait installer un superbe portail en harmonie avec l'église abbatiale et les ferronneries municipales existantes dont le coût global s'élève à 12 000 €.

Columbarium

La capacité du columbarium étant devenu insuffisante, l'investissement de 44 nouvelles cavurnes a été réalisé fin 2014. L'aménagement de nouvelles allées a été également effectué afin d'en faciliter l'accès au public.

L'ensemble de cet aménagement d'un montant de 39 000 € environ a été subventionné par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2014 à hauteur de 10 000 €.

Redevance Incitative : 1^{ère} baisse des tarifs depuis son lancement

Le comité syndical du Syndicat d'Élimination des Déchets d'Étampes (SEDRE) a voté une baisse des tarifs de la redevance incitative pour 2015 : « une petite victoire pour le Syndicat », commente Karine Neil, adjointe à l'environnement et vice-présidente du SEDRE.

Les travaux de redressement financier menés depuis bientôt 2 ans par l'équipe dirigeante du SEDRE ont porté leurs fruits. Les usagers pourront compter sur une baisse des tarifs de 3,50€ par abonné sur leur facture de 2015. Si cette réduction semble modeste, elle n'en reste pas moins le symbole de la transparence et d'une dynamique de la nouvelle équipe.

Le nouvel exécutif en place depuis 8 mois œuvre également pour exiger de ses prestataires un travail de qualité pour un meilleur service. En cas d'anomalie de ramassage constatée, n'hésitez pas à remplir le formulaire d'incident disponible en mairie et de le faire parvenir au SEDRE.

Les bons gestes du tri à poursuivre

Accomplir le geste de tri, c'est s'engager dans une démarche de développement durable en permettant l'économie de matières premières et d'énergie mais aussi en diminuant la quantité d'ordures ménagères résiduelles à éliminer.

Une règle à appliquer chez soi comme dans les différents équipements communaux.

Collecte sélective

Jeu de 12 : Jeudi : emballages et journaux-magazines

Vendredi : ordures ménagères

Lundi à partir du 23 mars : végétaux

Les verres et les vêtements sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire de la commune.

Pour les détails pratiques, se reporter aux fiches du SEDRE jointes et disponibles sur le site internet de la commune.

Sepra'tik : pour un environnement respecté

Si vous avez un chien et que vous le sortez régulièrement pour ses besoins, sachez que la commune a acquis et fait installer à la fin de l'été dernier 4 dévidoirs de sacs (investissement de 1260 €) afin de vous permettre de ramasser les déjections de votre compagnon favori.

Ce dispositif expérimental pourra être étendu sur l'ensemble de la commune.

Civisme oblige, il appartient bien évidemment à chaque propriétaire de ne pas laisser les déjections souiller nos espaces publics (massifs, pelouses et trottoirs).

Le bon sens doit certes prévaloir sur la sanction mais rappelons que la loi punit d'amendes celles et ceux qui ne respectent pas les lieux publics.

Alors, si par inadvertance, votre chien s'oublie, ramassez ses déjections à l'aide d'un sac "SEPRATIK" et déposez-le dans une poubelle. Les enfants, poussettes et concitoyens vous en remercient par avance.



Vous trouverez les distributeurs "Sepra'tik" dans les lieux suivants :

- rue des Saules/avenue des Champins ;
- rue du Clos Pépin ;
- rue des Ponts/ école Daudet ;
- rue de la Maladrerie.

Nouveau badge pour la déchèterie

Depuis le 1^{er} janvier 2015 les utilisateurs de la déchèterie, située aux 15-17 rue de la Butte Cordière à Étampes, doivent changer leur badge d'accès. Les anciens badges ne permettent plus aux usagers de déposer leurs déchets.

Le nouveau badge « particulier » est disponible en Mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

Munissez-vous d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et de l'ancien badge.

Le nouveau badge délivré sera alors actif sous 2 heures.

Le SIREDOM s'est engagé dans la modernisation du fonctionnement de ses déchèteries afin d'améliorer la qualité de service de son réseau.

Pour rappel, l'accès pour les particuliers est limité à 8 tonnes/an tous déchets confondus.

Les professionnels doivent s'adresser directement auprès des chambres consulaires. Les professionnels non référencés en chambres consulaires doivent contacter le SIREDOM 01 69 74 23 50

www.siredom.com



Une nouvelle écharpe pour les Jeunes conseillers municipaux

Elus les 12 et 14 novembre 2014 par les écoliers de CM1-CM2 de Morigny-Champigny pour 2 années, les nouveaux Conseillers Municipaux Jeunes ont été officiellement installés par Monsieur le Maire et ses adjoints lors d'une séance plénière le samedi 29 novembre salle du conseil municipal. Avec des projets orientés notamment vers des actions citoyennes, de respect de l'environnement, les élus du CMJ se sont engagés à participer régulièrement aux réunions du Conseil Municipal Jeunes afin de représenter efficacement les élèves qui leur ont fait confiance en votant pour eux et à les tenir informés de l'évolution de leurs projets.

Félicitation à tous ces jeunes élus :

Ecole Daudet : Théo MENE, Aurore DELAVET, Julie RENAVOT, Marceau SOUCHET, Mélina LEBLANC et Camille JEUFFROY.

Ecole Chateaubriand : Emma CARLE, Ameline CROS, Angeline MAIN, Nella MAROZZO, Axel NEVEJANS et Mathis ROQUET.

Nouvelles Activités Périscolaires : 1^{er} trimestre réussi



Avec un éventail d'animations riches et diversifiées proposées et encadrées par un personnel compétent et qualifié, les élèves des écoles élémentaires de Morigny-Champigny ont pu participer à différentes activités physiques et sportives (base ball, frisbee, badminton et jeux collectifs), prati-

quer des activités créatives (travaux sur le thème des 5 continents et des 4 saisons), apprendre quelques techniques de base du dessin (adaptées aux différents âges), s'amuser à la ludothèque (jeux de société, lecture) et s'initier à l'informatique.

En maternelle, le programme d'activités lors de cette première période a permis aux enfants de participer à 3 ateliers : activités physiques et sportives (jeux collectifs, jeux traditionnels, parcours de motricité...), activités créatives sur le thème du milieu marin (dessin, coloriage, réalisation d'objets...), et ludothèque (jeux de société, lecture...).

Le coordinateur des NAP, les élus et les représentants des parents d'élèves, membres du Comité de Pilotage se sont réunis en octobre et janvier derniers afin de dresser un bilan des deux premières périodes écoulées et ainsi procéder à quelques ajustements mineurs. Les enfants inscrits ont retrouvé le chemin des NAP pour une nouvelle session d'activités le 5 janvier 2015.

La magie s'invite au spectacle de Noël

Vendredi 19 décembre, les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont découvert à la salle des fêtes deux spectacles de magie interactifs et adaptés présentés par Fabrice et son équipe. Plongés dans un univers féérique, petits et grands ont ainsi assisté à de drôles de numéros basés sur la sculpture de ballons ou faisant apparaître de manière inattendue colombes et cochons d'Inde. Certains des enfants ont même eu la chance d'officier comme assistants du magicien. Illusions et surprises étaient au rendez-vous et l'émerveillement était à son comble.

Inscriptions scolaires à l'école maternelle, pensez-y !

Les enfants nés en 2013 doivent être inscrits entre le 11 novembre 2014 et le 28 février 2015 pour être scolarisés à la prochaine rentrée scolaire. Afin de comptabiliser très précisément les futurs effectifs, il est impératif de respecter ces dates. Les familles, munies d'un livret de famille et d'un justificatif de domicile récent, doivent se présenter au service des affaires scolaires.

Service des affaires scolaires
01 64 94 30 17

Dates des prochaines vacances scolaires :

Vacances d'hiver : du samedi 14 février, après les cours, au lundi 2 mars matin.

Vacances de printemps : du samedi 18 avril, après les cours, au lundi 4 mai matin.



2015 : 7^{ème} Chasse aux œufs pour les petits

Les enfants de Morigny-Champigny, âgés entre 3 et 6 ans, sont attendus nombreux le samedi 28 mars prochain à 11h, afin de participer à une grande chasse aux œufs organisée par la commune au sein du superbe parc Saint Périer.

Ces chasseurs-gourmands, en culottes courtes, auront évidemment à cœur de dénicher en toute sécurité les nombreux œufs en chocolat cachés à travers le site de l'ancien verger au fond du parc Saint Périer.

Ce très agréable moment festif et familial, en présence d'élus et de parents, est traditionnellement préparé par l'équipe animation avec le concours des enfants du CMJ.

Un joli moment de partage en perspective...

Très bon week-end et fêtes de Pâques à tous.

L'Europe célèbre Chypre



Le Comité d'Organisation de la Journée de l'Europe (COJE) propose aux Morignacois de participer à la 18^{ème} édition de la journée de

l'Europe les 9 et 10 mai 2015 et de célébrer à cette occasion Chypre, pays choisi par les bénévoles

associatifs et visiteurs du dernier forum des associations. L'occasion pour les bénévoles de la Fête de l'Europe de valoriser et mieux faire connaître ce petit pays qui a intégré l'Union Européenne en 2004.

Chypre en quelques mots : On dit de Chypre qu'elle est l'île d'Aphrodite, déesse de l'amour et de la beauté, née sur ces terres si l'on en croit la légende. Il s'agit de la plus grande île de l'est de la Méditerranée, située au sud de la Turquie. Divisée depuis 1974, l'île a pour capitale Nicosie et a longtemps été un point de passage entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique et porte encore de nombreuses traces des civilisations qui s'y sont succédées (villas et théâtres romains, églises et monastères byzantins, châteaux des Croisés, mosquées ottomanes et habitats préhistoriques). Les principales activités économiques de l'île sont le tourisme, le secteur de la confection et l'artisanat, orientés vers l'exportation, ainsi que la marine marchande. Broderie, poterie et travail du cuivre sont les spécialités de son artisanat traditionnel. Parmi les plats traditionnels locaux, citons les mezze, un assortiment de hors-d'œuvre servis comme plat principal, le fromage halloumi et l'eau-de-vie zivania.

Après le dîner dansant sur réservation le samedi 9 mai à la salle des fêtes, les enfants et adolescents seront invités dimanche 10 mai après-midi à participer à de multiples jeux champêtres aux couleurs chypriotes dans la prairie à l'arrière de la mairie.

La Téléassistance proposée aux seniors par le CCAS

En partenariat avec le Conseil Général de l'Essonne, le Centre Communal d'Action Sociale de votre commune propose un service de téléassistance au prix aujourd'hui de 6€ au maximum contre 11,32€ précédemment.



Ce service de téléassistance fonctionne grâce à un équipement simple : un terminal, raccordé à une prise de courant et une prise de téléphone, et un émetteur d'appel portatif, sous forme de bracelet ou de pendentif étanche.

"Par une seule pression sur un bouton, on entre en contact direct avec la centrale d'écoute, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, quelle que soit la pièce où l'on se trouve", explique une Morignacoise, utilisatrice de la Téléassistance. Des professionnels de la société Vitaris traitent les appels, et en assurent le suivi. Ils contactent et envoient au domicile si nécessaire les personnes référencées, les services médicaux ou secours d'urgence. Les plus de 65 ans sont éligibles à ce dispositif ainsi que les personnes de 60 ans bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou ne pouvant exercer un métier ainsi que celles reconnues handicapées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La demande doit être déposée auprès du CCAS, qui se charge par la suite d'effectuer toutes les démarches administratives.

En fonction des revenus du bénéficiaire, le CCAS de Morigny-Champigny prend en charge une partie des frais de ce service.

L'informatique pour nos Aînés

Dans le cadre de ses activités le Centre Communal d'Action Sociale de Morigny-Champigny a lancé un atelier informatique à destination des seniors.

Cet atelier est l'occasion pour ses participants de s'initier aux outils de communication sur internet mais aussi à différents logiciels comme le traitement de textes.

Il se déroule les mercredis après-midi et les vendredis matin sous la forme d'un forfait de 25€ pour 10 séances d'1h30.

Cette première opération organisée par la commune remporte un vif succès puisque les sessions de ce début d'année sont déjà complètes. Le CCAS programme dès maintenant les prochaines pour le mois de mars.

Repas de Noël et colis gourmands : un moment festif

La municipalité a proposé aux aînés de plus de 68 ans, soit de partager un moment de convivialité autour d'un déjeuner gastronomique dansant, soit de bénéficier d'un colis gourmand de Noël.

193 convives réunis autour de Monsieur le Maire, d'élus et membres du CCAS, ont passé un agréable moment festif à la salle des fêtes le 10 décembre.

416 Morignacois ont fait le choix de déguster le colis confectionné à leur attention.

Les résidents Morignacois des maisons de retraite avoisinantes ont reçu un colis de friandises.

A VOS AGENDAS

Un thé dansant vous est proposé par le CCAS mercredi 15 avril à partir de 14h à la salle des fêtes. Les amateurs de danse de salons et de danse en ligne sont invités à s'inscrire auprès de Malika au 01 64 94 30 34





Inauguration du monument aux morts en 1923

Le monument aux morts

Tous les ans, le 19 mars, le 8 mai et le 11 novembre, la population de chaque ville et de chaque village de France se réunit devant son monument aux Morts. Discours, dépôt de gerbes, drapeaux et sonneries militaires, enfants des écoles, élus locaux sont alors de mise. Le rituel est quasiment immuable depuis près d'un siècle.

Ils ont été érigés en souvenir de tous les soldats morts pour la France pendant la Guerre 1914-1918. Plus tard, vinrent s'y ajouter ceux de 1939-1945, et d'autres conflits.

Celui de Morigny-Champigny, comme les 36 000 autres de notre pays a son histoire.

Situé en face du cimetière, il fut construit en 1923 grâce à une subvention municipale et une souscription publique dont les archives conservent encore précieusement aujourd'hui les noms des donateurs.

De forme classique, un obélisque surmonté d'une flamme, il fut légèrement déplacé et réorienté lors de la construction du parking avoisinant. 33 noms de Morignacois y sont inscrits pour 14-18 et 6 pour 39-45.

A noter qu'il existe aussi deux plaques commémoratives : une en Mairie annexe et une dans l'église, sans oublier la plaque aux instituteurs de Seine et Oise morts pour la France qui se trouve sur la façade de l'école de Musique, ancienne école de filles rue des ponts.

Michel Leclerc

Des armoiries pour Morigny-Champigny

Depuis peu, notre ville s'est dotée d'un blason officiel. Sa création a été entérinée le 12 décembre 2014, par une délibération du Conseil Municipal.

En effet, Morigny-Champigny restait une commune de l'Essonne à ne pas posséder de blason.

Des personnages illustres de notre ville possédaient bien des armoiries, les Hurault, les Mollien ou les Saint Périer, mais ces armes ne pouvaient pas être utilisées sans l'accord de l'ensemble des descendants.



Tâche tout à fait impossible, et ensuite, pourquoi choisir l'une plutôt que l'autre ?

Dés lors, une solution s'imposait : créer de toutes pièces un nouveau blason. Le hasard a alors bien fait les choses...

Un papier, plié en quatre dans un vieux livre, issu probablement des archives du Comte de Saint Périer, a fait resurgir un projet oublié pendant 54 ans. Et pas n'importe quel projet ! Il est en effet signé par Robert Louis (1902-1965), le plus grand héraldiste français, à qui l'on doit des centaines de créations. Sa compétence est absolument incontestable.

La signature héraldique - le blasonnement - est :

« D'azur, à la burelle ondée d'argent accompagnée en chef de deux gerbes de blé d'or, au chef-pal d'or brochant, chargée d'une crosse de sable »

En clair, car le langage héraldique est particulièrement obscur et hermétique :

- la crosse abbatiale noire rappelle les moines fondateurs.
- les deux ondes pour les rivières, longtemps sources de vie.
- les gerbes de blé symbolisant la richesse céréalière de la région.

Une nouvelle croix pour le cimetière

Une nouvelle croix ornée de tulipes en fer forgée et mesurant 3,30 mètres, acquise par l'association Racines et Futur, a été remise en état bénévolement par les soins de M. Rémy Rosinski, Morignacois et ancien ferronnier. Installée dans le cimetière par les services techniques municipaux, elle a ensuite été consacrée par le Père Armand lors des journées du patrimoine, le dimanche 21 septembre dernier.

Les Ateliers du mercredi font halte à Morigny-Champigny

Le troisième mercredi de chaque mois, dans le cadre de sa programmation jeune public et familiale, le Musée intercommunal d'Etampes organise avec le service du patrimoine, Pays d'art et d'histoire de l'Etampois, Les Ateliers du Mercredi. L'objectif est de faire découvrir le riche patrimoine du territoire de la communauté de communes ainsi que les collections du musée intercommunal. Pour la saison 2014-2015, le patrimoine Morignacois est également à l'honneur le mercredi 18 mars 2015 à 14h30 à l'église, avec deux ateliers, l'un sur l'architecture et la construction médiévale avec visite de l'église, l'autre sur les voûtes et les vitraux.

Un événement artistique majeur : Quand patrimoine architectural et arts se conjuguent au même temps

Les 11 et 12 avril prochains, peintres, sculpteurs, photographes, artistes professionnels reconnus ou amateurs passionnés, proposeront aux visiteurs de découvrir leurs œuvres à travers le patrimoine architectural riche et varié de notre commune.

Cette première édition, organisée en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne, vous sera présentée sous la forme d'une "promenade artistique" dans le centre bourg. Les artistes exposeront leurs œuvres dans différents lieux de la commune, en intérieur et/ou extérieur mais aussi dans des lieux privés.

« Cette manifestation, indique Annick Lhoste, conseillère déléguée à l'animation et aux affaires culturelles, nous permettra de redécouvrir des lieux auxquels nous ne prêtons plus vraiment attention au quotidien. Morignacaises, Morignacois, vous êtes également invités, si vous le souhaitez, à prendre part à cet événement en ouvrant votre jardin, votre cour, votre intérieur, pour y accueillir un artiste le temps d'un week-end ! »

Alors, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie avant le 15 février 2015 !

Les lieux et artistes présents vous seront communiqués prochainement.

Le Pop-up dans tous ses états

Véritable enjeu artistique depuis ces deux dernières décennies, le livre animé est devenu à la fois esthétique



et technique pour les éditeurs comme pour les créateurs autour de projets plébiscités par le grand public.

Ne manquez pas d'aller découvrir du 24 janvier au 21 mars 2015 à la bibliothèque de Morigny-Champigny l'exposition de 33 Livres Pop-up, véritables feux d'artifices de papier. Cette exposition prêtée par la Bibliothèque Départementale retrace la création de ces ouvrages.

Plus d'infos sur <http://expos91.blogspot.fr> ou <http://ohpopup.canalblog.com/>

Spectacle-lecture UP UP UP !

Christophe Bonzom, lecteur public de l'association La voix des livres, vous invite à une lecture d'albums pop-up samedi 7 février à 15h à la bibliothèque de Morigny-Champigny.

« Ces livres animés, confie-t-on à la bibliothèque, ce sont tous ces livres à systèmes, tirettes, languettes, en relief, en mini-théâtre, à volets, avec des pages pliées, transparentes, des images découpées, superposées... qui n'attendent qu'une chose pour provoquer la surprise, l'émerveillement et le rire : qu'on les ouvre ! »

Spectacle gratuit (à partir de 6 ans) et sur inscription. Tél. 01 64 94 87 18.

EN BREF

« Atelier imprimante 3D »

Installée au CENTQUATRE-PARIS, la Nouvelle Fabrique est une micro-usine urbaine inspirée des Fablabs. Son responsable, Vincent Guimas, viendra samedi 28 mars à 15h à la bibliothèque présenter une imprimante 3D avec laquelle les participants à cet atelier réaliseront un objet en 3D.

Public : adolescents et adultes et sur inscription. Tél. 01 64 94 87 18

Expo « Tous en Chemin ».

Cette exposition de statuettes sera accueillie du 9 mai au 6 juin à la bibliothèque de Morigny-Champigny. Béatrice Blaise, Morignacoise, nous y présentera ses sculptures, empreintes d'une profonde humanité, accompagnées de textes et de poèmes. A découvrir, des immigrants Irlandais, en chemin pour New-York portant la dignité du monde.

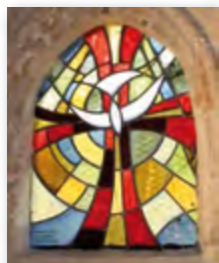


Gaëtan ADER, l'artiste pluriel



Artiste éclectique, le sculpteur Morignacais est né à Etampes en 1948. Celui qui fut l'élève du créateur de l'école d'arts plastiques d'Etampes, Philippe Lejeune, en 1973-1974 a le goût de la passion partagée. Formé auprès du sculpteur André Del Debbio de 1975 à 1981 il s'est ainsi initié au modelage, au moulage et à la taille de pierre dont il est passé maître aujourd'hui. Une passion partagée et transmise également à de nombreux élèves de l'atelier de la Vigne (Etampes) pendant 38 ans.

L'artiste, qui s'est vu remettre en février 2014 les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, possède plus d'une corde à son arc. Des vitraux, notamment celui de l'église Sainte-Trinité à Morigny-Champigny, aux sculptures en passant par les peintures, médailles, dessins de presse, dessins publicitaires, logos, pin's... ses œuvres sont d'une grande variété et on peut les découvrir assez régulièrement dans notre région. Depuis 1985, la Monnaie de Paris a édité plusieurs de ses œuvres.



En novembre dernier, dans le cadre des expositions temporaires accueillies par la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne, Gaëtan ADER présentait pour la 1^{ère} fois à l'Hôtel Anne de Pisseleu à Etampes un florilège de ses créations dans un éventail d'expressions artistiques qui se subliment les unes aux autres.

"Mon moteur, confiait alors l'artiste, s'est toujours alimenté de curiosité, d'envie, de soif d'apprendre et de communiquer. Que le visiteur désorienté par cette profusion et cet éclectisme sache qu'il n'a devant les yeux que la matérialisation d'une expression personnelle profonde et sincère. Puisse-t-elle être partagée ici, c'est mon seul souhait."

Le 8 juin 2013 en Normandie, à Colleville-Montgomery, le sculpteur Morignacais avait inauguré avec émotion, au son des cornemuses écossaises et en présence de vétérans du 6 juin 1944, le mémorial en l'honneur de Bill MILLIN et de tous ses camarades Franco-Britanniques du débarquement. Cette sculpture et bien d'autres ont fait la renommée de Gaëtan ADER au-delà des frontières de notre région.

Gaëtan ADER expose quelques uns de ses tableaux au 40^{ème} Salon Art et Matière, au centre culturel R. DUMAS rue de la République à Maisse du 31 janvier au 8 février 2015. Ouverture : du lundi au samedi de 14h30 à 19h et le dimanche de 10h à 12h et de 14h30 à 19h.

www.corpusetampois.com/cae-20-ader2011.html
et <http://gaetanader.fr>



La parole à une association : l'ARE

Créée en 1977, l'Association des Randonneurs de l'Essonne (ARE) regroupe actuellement pas moins de 47 adhérents. Tous ces passionnés de belles balades et de nature se retrouvent régulièrement et parcourent chemins et sentiers de nos régions dans une ambiance conviviale.

«Nous organisons dans le département de l'Essonne, confie Michèle Guittard, la Présidente, 3 randonnées par mois en matinée de 10 à 12 km. Nos sorties sont bien évidemment encadrées par des animateurs brevetés et notre association compte également parmi ses membres des baliseurs qui entretiennent nos sentiers de randonnée»

Alors si vous souhaitez découvrir les joies de la marche et ainsi mieux connaître votre région, l'Association des Randonneurs de l'Essonne est heureuse de vous accueillir.

Pour tous renseignements écrire à l'ARE en mairie au 5 rue de la Mairie.

Une Vice-championne du Monde de Judo

Habitué des podiums, le Judo Club de Morigny-Champigny n'arrête décidément pas de collectionner titres et médailles depuis de nombreux mois.



Après les Championnats d'Europe Vétérans réussis à Prague en juin dernier, nos cinq judokas du Groupe Masters Vétérans se sont envolés en Espagne pour Malaga en septembre pour participer aux Championnats du Monde.

Retour gagnant pour Sandrine MORTIER qui termine deuxième, Vice-Championne du Monde, derrière la

Hongroise Edina POSAN qu'elle avait battu pour le titre de Championne d'Europe.

Depuis, l'équipe seniors du Judo Club Morigny-Champigny a remporté brillamment le titre de Champion de l'Essonne 3^{ème} Division et a enregistré de très bons résultats en décembre au Masters International de l'Anjou.

Le prochain rendez-vous est pris le 31 janvier 2015 à Mouvaux pour l'Eurométropole Masters Print S.A de Lille/Mouvaux.

www.judoclubmorigny.com

Le Badminton étoilé

Félicitations au MCBC ! Le club de badminton de Morigny-Champigny a reçu en août dernier de la Fédération Française de Badminton le label 1 étoile au titre de la saison 2014-2015.

Le MCBC respecte ainsi la charte Ecole Française de Badminton, un gage de qualité pour l'enseignement dispensé par le club au sein du complexe sportif Morignacais.

Félicitations aux joueurs du MCBC engagés dans les tournois de fin 2014.

- Tournoi d'Etréchy : Pauline MALARD / Sébastien PIERSON en Double Mixte D, Audrey PLISSON (avec R. BERLETTE de Bondoufle) en Double Mixte C et Aurélien MALARDEL / Maxime TIERCELIN en Double Homme C.
- Tournoi de Dourdan : Anthony FORT / Vanessa DA COSTA GOMES en Double Mixte C, Anthony FORT / Tony RENARD en Double Homme D
- Tournoi de Morsang Sur Orge : Anthony FORT / Adrien FILLARDET en Double Homme

www.mcbc91.com

L'Or pour le Taekwondo

Lors du Championnat de l'Essonne qui s'est déroulé en octobre dernier à St-Michel-sur-Orge, le MCTKD a obtenu 3 médailles :

- l'Or pour Léa CHASTAN (Junior -49Kg)
- l'Argent pour Nhyle GONDOLA (Senior -80Kg)
- le Bronze pour Léonard NGONGO (Senior -76Kg)

Félicitations à ces 3 compétiteurs et à leur club Morignacais.

www.mctkd.com

Chaque lundi retrouvez les résultats et annonces de compétitions de vos clubs sportifs locaux sur : www.morignychampigny.fr

Liste de la majorité "AGIR pour l'Avenir de Morigny-Champigny"

Le Groupe AGIR pour l'Avenir de Morigny-Champigny vous présente ses meilleurs vœux de santé, joie et prospérité.

Un comportement responsable : lors du conseil municipal du 19 septembre, une décision difficile et responsable a été prise concernant la surtaxe communale sur l'assainissement que nous retrouvons sur notre facture d'eau. En effet, afin de maintenir l'équilibre nécessaire de ce budget précaire connu de tous les élus, il a été décidé de passer cette surtaxe, inchangée depuis 1996, de 0,328 € HT à 0,490 € HT par m³ d'eau consommée. Située dans la fourchette basse du secteur, elle prendra en compte les travaux d'aménagement et de mise en conformité des réseaux. A noter les travaux réalisés suite aux inondations de 2013 qui se sont élevés à 46 000 €. Le Schéma Directeur d'Assainissement engagé va générer une planification de travaux sur les réseaux dans les prochaines années.

Liste d'opposition "Ensemble poursuivons pour Morigny-Champigny"

Intercommunalité : attention danger ?

Au mois de septembre, les 38 conseils municipaux ont du voter la 1^{ère} phase de la transformation de la communauté de communes de l'Etampois Sud Essonne en communauté d'agglomération, en moins d'une semaine.

Une des raisons évoquées de cette précipitation serait de "sauver" 1 M€ en dotation. Ce que l'on peut entendre.

Une autre serait d'absorber à terme les communautés de communes voisines de Dourdan, Etréchy et Milly, pour constituer un ensemble de près de 150 000 habitants, sur un territoire gigantesque.

C'est aussi la disparition des communes qui se profile ! Nous déplorons ce gigantisme et la disparition programmée de la démocratie de proximité. Demain vous ne rencontrerez plus les élus qui prendront les décisions en votre nom.

Liste d'opposition "Unis pour Morigny-Champigny"

Chères Morignacaises et Morignacois,

Nous espérons que ces fêtes de fin d'année se sont bien passées et nous vous souhaitons une très bonne année 2015.

Lors des 3 derniers conseils municipaux : nous avons voté contre les suppressions de postes (le tableau des effectifs ne nous ayant pas été fourni), nous nous sommes abstenus sur l'augmentation du taux de surtaxe communale d'assainissement et nous avons émis un avis favorable à la transformation de la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne en Communauté d'Agglomération en espérant l'obtention de dotations supplémentaires de l'Etat.

Concernant les travaux, ceux prévus Rue de la Prairie débiteront mi-janvier et la construction de la nouvelle école, au cours du premier trimestre pour une rentrée scolaire en septembre 2016.

La décision du groupe de l'opposition Unis pour Morigny-Champigny de voter contre la proposition de prêt à l'Association d'Aide à Domicile de Morigny-Champigny au conseil Municipal du 12 décembre est « incompréhensible ». Sans ce prêt, l'association au « bord du gouffre » financier aurait déposé son bilan. Les communes « adhérentes » ont contribué au redressement de l'association avec des subventions exceptionnelles, des aides complémentaires conventionnées, des prêts consentis. Un appel aux dons a également été lancé auprès des habitants et les premiers retours sont encourageants. Aujourd'hui, ce sont 105 ménages Morignacois qui bénéficient des services d'aide à la personne et de ménage de l'Association. La commune y est engagée depuis 30 ans et se doit de soutenir son action auprès des bénéficiaires et des 26 salariés y travaillant.

Vos élus de la Majorité
"AGIR pour l'Avenir de Morigny-Champigny"

Possible depuis 2012, nous regrettons que ce projet de changement n'ait pas été annoncé avant les élections municipales, ce qui vous aurait permis de vous exprimer. Un sujet aussi important mérite de prendre le temps de la réflexion et du débat. Hélas, tout ce qui concerne l'intercommunalité depuis 2003, s'est toujours fait dans l'urgence et en catimini. Aucune information des habitants n'ayant permis de pallier ce déficit démocratique ni d'apporter de garanties supplémentaires, nous avons voté contre, en décembre.

Autres absents de la campagne électorale : les impôts communaux. Tout un chacun peut constater aujourd'hui une hausse de près de 5% sur la taxe foncière, votée dès avril, suivie bientôt de l'augmentation de 50% de la surtaxe d'assainissement, bientôt visible sur vos factures d'eau.

Nous ne saurions terminer ce premier billet de l'année sans vous adresser nos meilleurs vœux.

" Ensemble Poursuivons pour Morigny-Champigny "
Sandrine Goux et Jean Gabriel Lainey

Concernant la sécurité, plusieurs ralentisseurs seront installés pour réduire la vitesse excessive.

L'association d'Aide à Domicile rencontre des problèmes financiers qui se sont accumulés depuis plusieurs années. Compte tenu du déficit conséquent, notre commune est sollicitée pour octroyer un prêt de 30 000 euros remboursable sur 86 mois avec un différé d'un an. Au vu des éléments présentés, nous avons voté contre : le bilan financier pourra-t-il être à l'équilibre et pérenniser l'association ? Aucune garantie à terme qu'elle puisse payer les mensualités. Des demandes de subventions sont en cours et seulement 2 communes accordent à ce jour une aide financière parmi les 8 bénéficiaires. A-t-il été envisagé de se rapprocher d'une autre association ? Nous sommes bien conscient que ce service d'aide à domicile est un réel besoin et nous espérons qu'une gestion rigoureuse permettra son redressement.

Vos élus Sandrine POMMIER et Jean-François FOUCHER
d'« Unis pour Morigny-Champigny ».

Le 19/09, le Conseil Municipal a :

- décidé de verser des subventions exceptionnelles pour un montant de 1 600 euros aux associations ayant déposé des demandes dans le cadre de projets spécifiques. Ainsi, la commune soutient :
 - l'association de badminton pour l'organisation d'un tournoi national ;
 - la Peep pour le grand prix des jeunes lecteurs ;
 - l'association des assistantes maternelles « Chez les P'tits Morignacois » pour l'organisation du spectacle et du goûter de Noël ;
- Evadeh, une association d'étudiants, dans le cadre d'une action humanitaire au Togo.
- adopté, à l'unanimité, le règlement des Nouvelles Activités Périscolaires, assurées par la commune dans les écoles primaires et maternelles.
- autorisé Monsieur le Maire à l'unanimité à signer une convention avec la CCESE afin de mettre à disposition une salle pour le Relais Assistantes Maternelles.
- décidé de fixer à 0,49 € HT par mètre cube d'eau facturé le taux de la surtaxe communale d'assainissement (taux fixé à 0,328 € HT depuis 1996), à la majorité, par 23 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, et ce, afin de prendre en compte notamment les réfections et interventions inhérentes au bon fonctionnement du service assainissement, le budget de ce service étant indépendant du budget de la commune.
- autorisé Monsieur le Maire à l'unanimité à signer le contrat de bassin 2014-2018 afin de préserver et d'améliorer la qualité notamment de la rivière Juine et de ses affluents.

Les informations du Maire portaient sur :

- la signature d'un contrat afin de procéder à l'extension du columbarium.
- le maintien des classes menacées de fermeture pour les écoles A. Daudet et Chateaubriand.
- le projet de construction de la nouvelle école.

Le 25/09, le Conseil Municipal a approuvé l'extension des compétences résultant de la délibération du conseil communautaire et décidé :

- de préciser qu'en matière de développement économique, la CCESE est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, qui sont d'intérêt communautaire ; et de maintenir les actions de développement économique d'intérêt communautaire telles que définies actuellement.
- de compléter la compétence aménagement de l'espace communautaire en intégrant le Plan local d'urbanisme et l'organisation de la mobilité.
- de préciser que la compétence Plan local d'urbanisme n'est transférée qu'à compter du 26 mars 2017, délai maximal prévu par la loi et que les communes ont la faculté de s'y opposer.

- de transférer la compétence « équilibre social de l'habitat »
- de transférer la compétence « politique de la ville ».
- de transférer la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, Cette compétence sera exercée à compter du 1^{er} janvier 2016 »
- de compléter la compétence en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie en intégrant la lutte contre la pollution de l'air, la lutte contre les nuisances sonores, le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ».
- de préciser que les autres compétences sont inchangées.

Le 12/12, le Conseil Municipal a :

- décidé de verser des subventions exceptionnelles pour un montant de 1 000 euros aux associations de basket et de judo, afin de soutenir leurs projets respectifs : création d'une équipe féminine benjamine et organisation du « Challenge Pacôme ».
- décidé d'octroyer un prêt de 30 000 euros à l'association Morignacoise d'Aide à domicile afin que sa mission d'aide à la personne puisse perdurer.
- approuvé un programme d'investissement de 121 000 euros comprenant la création de ralentisseurs, de trottoirs et d'un parking aux abords de l'école Chateaubriand et autorisé Monsieur le Maire à l'unanimité à solliciter des subventions auprès du Conseil général et de la CCESE.
- approuvé la transformation de la CCESE en Communauté d'Agglomération et adopté la nouvelle rédaction des statuts.
- décidé d'adhérer à un groupement de commande d'électricité lancé par le SIPPEREC afin de réduire les dépenses d'énergie de la commune.
- autorisé à l'unanimité Mme BOURDON, Maire-adjointe, à signer au nom de la commune la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention départementale en 2015 pour lancer un diagnostic sur l'égalité professionnelle femme/homme.
- adopté le nouveau blason communal, selon un croquis, retrouvé après plus de 50 ans, réalisé par M. Robert LOUIS, célèbre héraldiste Français.

Les informations du Maire portaient sur :

- la signature d'une convention d'audit et de conseil en ingénierie fiscale afin d'identifier les possibilités d'économies pour la commune en matière de fiscalité.
- l'attribution du marché pour la réfection totale de la voirie et des réseaux de la rue de la Prairie.
- l'obtention d'une aide de 5 000 euros au titre des réserves parlementaires de Monsieur le Sénateur Serge Dassault pour l'installation de candélabres rue des Croubis afin de sécuriser en particulier l'arrêt de bus des enfants.

Les comptes-rendus complets et validés sont consultables en mairie et sur le site internet communal.



Initiatives



Bienvenue à :

1 Les Boucheries du Bœuf Tricolore

Ouverte depuis novembre 2014 et bien située à l'entrée de la rue des Rochettes à Morigny-Champigny, cette grande boucherie est tenue par Karine et Jean-Marc Pineau, artisans bouchers originaires de Bouville, avec pas moins de 12 employés (traiteurs, bouchers, vendeuses et caissières). Elle propose à ses clients de la viande (bœuf, porc, agneau, veau...) 100% françaises avec une garantie de traçabilité, de qualité et des prix abordables. Une viande issue le plus souvent possible de circuits courts !

« Pour notre viande comme nos volailles, nous nous approvisionnons, confie Jean-Marc Pineau, auprès d'artisans-éleveurs, des abattoirs et du Marché de Rungis. Nous avons été très bien accueillis à Morigny-Champigny et je tiens à remercier la commune qui nous a bien aidés dans notre installation ».

Située au 1, rue des Rochettes, la boucherie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h30 sans interruption et le dimanche de 9h à 13h.

Tél. 01 64 55 10 36

www.lesboucheriesduboeuftricolore.fr/

2 Le fournil relooké

Depuis fin août 2014, « Le Fournil de Morigny » a fait peau neuve avec une transformation avantageuse de l'enseigne et de la vitrine. Un bel aménagement à l'intérieur de la boulangerie offre désormais un total accès aux personnes à mobilité réduite. Un plus pour ce commerce de proximité !

3 Rejoignez les "Paniers de Morigny"

L'association "Les Paniers de Morigny" vous propose de vous abonner à un panier de légumes bio de saison distribué tous les mardis soir sur notre commune.

Les légumes sont produits à Pussay par la Ferme Sapousse. Sylvie Guillot et Florent Sebban, installés depuis 2011, en cultivent près de 50 toute l'année. L'ensemble de leur production est distribué à travers le système des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) à Morigny-Champigny mais également à Pussay et Méréville. N'hésitez pas à les contacter.

Tél. 06 81 51 82 97

amap.morigny@gmail.com

4 ZOOM SUR...IMMOBILIA

Votre journal poursuit la mise en valeur du tissu économique local avec une série de zooms sur nos entreprises et commerces de proximité et plus particulièrement dans ce numéro avec l'entreprise IMMOBILIA.

Installée depuis 2009 Grande Rue, cette agence immobilière est gérée par Rudy et Boris Ambert.

Cette société propose ses prestations en matière de ventes, de locations et de gestion de biens immobiliers sur la région.

IMMOBILIA 37, Grande Rue.

Tél. 01 64 94 52 21

Courriel : borisambert@fr.oleane.com

5 Des rendez-vous de l'emploi près de chez vous

Un job dating, entretiens et recrutements, est organisé le 12 février matin à l'Espace Jean MONNET d'Etréchy.

Artisans, commerçants et entrepreneurs !

Si vous venez de vous installer sur Morigny-Champigny, n'hésitez pas à contacter le service communication afin de vous faire connaître.

Tél. 01 64 94 88 60



Etat Civil

Bienvenue

Malone Denis	03/08/14
Arthur Chevrier	06/08/14
Malone Bastourou	09/08/14
Antoine Buizard	18/08/14
Valentin Cochin	26/08/14
Mailys Farge	04/09/14
Gabriel Levraud Tanguy	04/09/14
Liaam Saint-Paul	11/09/14
Chloé Mont	24/09/14
Enzo Delbassée	30/09/14
Charles Simonian	28/10/14
Kendji Rapin David	31/10/14
Eslém Ayhan	09/11/14
Jules De Amin	09/11/14
Mathéo Kassam Kandjee	10/11/14
Louise Montebault	15/11/14
Eline Turpin Brilot	06/12/14
Riley Duro	09/12/14

Félicitations

Mickaël Bignon et Natacha Marie	30/08/14
Jean-Philippe Bruneau et Patricia Rave	20/09/14
Billél Kadiri et Sarra Bouallegue	27/09/14
Emmanuel Picault et Aurélie Bourderieux	25/10/14
Fabrice Allais et Gwénaëlle Laurent	28/11/14

Ils nous ont quittés

Nicole Oudinet (77 ans)	24/06/14
Chantal Zimbaro (56 ans)	28/06/14
Ginette Limacher, veuve Borde (91 ans)	04/08/14
Marcelle Chafoulais, née Thomas (91 ans)	09/08/14
Jeannine Tanniou, veuve Primot (88 ans)	18/08/14
Jacques Sasia (93 ans)	23/08/14
José Gomes Da Rocha (84 ans)	24/09/14
Dominique Imbault (75 ans)	06/10/14
Eida Marchesini, veuve Desbordes (91 ans)	09/10/14
Jean Cognard (71 ans)	17/10/14
Fernande Barlier, veuve Derache (89 ans)	21/10/14
Ida Martin (91 ans)	12/12/14

Permanences de Monsieur le Maire et des Maires-adjoints

Bernard Dionnet, Maire reçoit sur rendez-vous le samedi de 14h30 à 18h30 en Mairie.

Yves Peyresaubès 1^{er} adjoint, Catherine Come 2^e adjoint, Eric Cavers 3^e adjoint, Corinne Bourdon 4^e adjoint, Paul Courtas 5^e adjoint, Karine Neil 6^e adjoint et Laurent Hesse 7^e adjoint reçoivent du lundi au samedi sur rendez-vous.

Tél. 01 64 94 39 09

Vie pratique

URGENCES

Pompiers	18 / 01 69 92 16 45
Police Nationale	7, avenue de Paris à Etampes - 17 / 01 69 16 13 50
Police Municipale	06 74 90 37 28 / 06 74 90 37 29
SAMU	15
Pharmacie de garde	appelez le 01 69 16 13 50 (Commissariat d'Etampes) qui vous dirigera vers la pharmacie de garde
Médecin de garde	appelez le 15 (SAMU) qui vous orientera vers la maison médicale de garde (dimanche et jours fériés de 8 h 00 à 20 h 00)
Centre Hospitalier Sud Essonne	01 60 80 76 76 - 26, avenue Charles de Gaulle à Etampes
Service des Urgences	01 60 90 15 33
Ambulances de garde	01 64 94 13 85
Urgence Service des Eaux (Véolia)	0 811 900 400
Urgence Assainissement (SEE)	0 810 891 891
Urgence Electricité (EDF)	0 810 333 291
Urgence Gaz (GDF)	0 810 433 091

A la maison, un réflexe en plus, c'est un risque en moins

Les risques d'incendies domestiques et d'intoxications au monoxyde de carbone ont souvent des causes et un contexte similaires. En recrudescence dès les premiers grands froids ou à l'approche de l'hiver, l'incendie domestique ou l'intoxication au monoxyde de carbone surviennent souvent à cause de la sous-estimation, voire de la méconnaissance du risque. L'incendie ou l'intoxication au CO se déclarent fréquemment suite à des négligences (de mise en conformité, d'entretien) et sont souvent causés par des installations (électriques, chauffages) défectueuses.

Par ailleurs, pour les victimes, ces deux types d'accidents domestiques ont des conséquences lourdes.

Vigilance et gestes simples pour tous

Connu sous l'acronyme DAAF, le Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (CE EN 14604) sera obligatoire dans votre domicile à partir du 8 mars 2015.

L'arrêté publié au Journal officiel du 14 mars 2013 précise les conditions de l'installation et le type de modèle. Sans détecteur de fumée, les habitants sont vulnérables car, la nuit, ils se réveillent souvent bien trop tard pour réagir et sauver leurs vies. En plus d'adopter des gestes de prudence (ne pas fumer au lit, ne pas surcharger les installations électriques, ranger allumettes et briquets hors de la portée des enfants, débrancher les appareils électriques non utilisés, etc.), il est donc nécessaire de s'équiper.

Quelques gestes simples pour rendre notre ville agréable

Le civisme, c'est l'affaire de tous ! Il est important que chaque Morignacois soit sensible au respect des lois existantes et de l'ensemble des règles de vie en communauté. C'est l'occasion pour chacun de marquer son attachement à notre commune, de donner du sens à ses droits et devoirs de citoyen, notamment en matière de stationnement, de sécurité routière et de propreté de la commune.

Dans notre ville, nos quartiers, nos rues, faisons preuve de civisme. Nous forgerons ainsi un sentiment de sécurité et de solidarité conduisant vers une harmonie nécessaire au besoin de tous.

Journal d'informations municipales

Mairie de Morigny-Champigny - 5, rue de la Mairie - 91150 Morigny-Champigny

Directeur de Publication : Bernard Dionnet

Directrice de la Rédaction : Corinne Bourdon

Chargé de Communication : Thierry Demoisson. Tél. : 01 64 94 39 09 - contact@morignychampigny.fr

PAO : Philippe Boudreaux création graphique - Impression : ID1'PRIM & MARCEAU

Ce magazine est imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement





Agenda - Evénements

Février

2015

Dimanche 1^{er} : Championnat Taekwondo 91 par MCTKD (benjamins et Minimes) dès 9h au Complexe Sportif
Crêpes party par le CCAS à 14h30 à la salle des fêtes

Samedi 7 : Lecture UP UP UP!
Par Christophe Bonzom à 15h à la bibliothèque de Morigny-Champigny

Samedi 7 et dimanche 8 : Bourse aux vêtements par Morigny Autrement à la salle des fêtes

Jeudi 19 : Repas Club Restons jeunes à 12h à la salle des fêtes

Samedi 21 et dimanche 22 : Exposition de photos par l'association Corps et Arts à la salle des fêtes

Mars

2015

Dimanche 1^{er} : Brocante-vide grenier par Groupe Mach 4 en journée rue des Rochettes

Samedi 7 : Soirée Country par Fusion Dance à 20h30 à la salle des fêtes

Dimanche 8 : Repas FNACA avec orchestre à 12h à la salle des fêtes

Samedi 14 : Concours de Tarot par le Tarot Club Morignaois à 14h à la salle des fêtes

Jeudi 19 : Commémoration fin de la guerre d'Algérie à 11h30 au Monument aux Morts

Dimanche 22 et 29 : Elections cantonales

Samedi 28 : Chasse aux œufs de Pâques à 11h au Parc Saint Périer
"Atelier imprimante 3D" à 15h à la bibliothèque de Morigny-Champigny

Tennis de table Critérium Ufolep par 2TMC toute la journée au Complexe sportif

Mai

2015

Vendredi 1^{er} : Expo-vente par le Club Restons Jeunes de 9h à 18h à la salle des fêtes
Brocante par l'AMAT en journée sur le parking Lesson

Vendredi 8 : Cérémonie de la victoire du 8 Mai 1045 par la FNACA et la Municipalité à 11H30 au monument aux Morts, puis aux monuments commémoratifs du cimetière, de Bonvilliers et de La Montagne

Samedi 9 : Expo "Tous en chemin" par Béatrice Blaise aux heures d'ouverture de la Bibliothèque de Morigny-Champigny

Journée de l'Europe par le COJE - Soirée repas Chyriote sur réservation à 20h30 à la salle des fêtes

Dimanche 10 : Journée de l'Europe par le COJE - Jeux et animations champêtres gratuits et ouverts à tous les enfants sur la prairie de la Mairie

Samedi 30 : Festival de musique par Angata Sound de 19h à 21h au Complexe Sportif

Avril

2015

Du vendredi 3 au lundi 6 : Open de Billard anglais Guy Foucher Afebas 8 Pool compétition dès 9h au Complexe Sportif (vendredi à 20h)

Du vendredi 3 au samedi 4 : Tournoi de Poker par AS Sud Essonne à la salle des fêtes

Samedi 11 et dimanche 12 : Exposition Arts et Patrimoine au centre bourg

Mercredi 15 : Thé dansant par CCAS à 14h à la salle des fêtes

Samedi 18 : Soirée loto par Agir à 20h30 à la salle des fêtes (ouverture des portes à 18h)

Jeudi 23 : Repas Restons Jeunes à 12h à la salle des fêtes

Samedi 25 : Festival Tout' Art par Pleine Lune à la salle des fêtes

